

N° 5149⁸

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2005-2006

PROJET DE LOI

**déterminant les conditions et modalités de nomination de
certains fonctionnaires occupant des fonctions dirigeantes
dans les administrations et services de l'Etat**

* * *

**DISPENSE DU SECOND VOTE CONSTITUTIONNEL
PAR LE CONSEIL D'ETAT**

(22.11.2005)

Le Conseil d'Etat,

appelé par dépêche du Premier Ministre, Ministre d'Etat, du 16 novembre 2005 à délibérer sur la question de dispense du second vote constitutionnel du

PROJET DE LOI

**déterminant les conditions et modalités de nomination de
certains fonctionnaires occupant des fonctions dirigeantes dans
les administrations et services de l'Etat**

qui a été adopté par la Chambre des députés dans sa séance du 15 novembre 2005 et dispensé du second vote constitutionnel;

Vu ledit projet de loi et les avis émis par le Conseil d'Etat en ses séances des 4 mai 2004 et 11 octobre 2005;

se déclare d'accord

avec la Chambre des députés pour dispenser le projet de loi en question du second vote prévu par l'article 59 de la Constitution.

Ainsi décidé en séance publique du 22 novembre 2005.

Le Secrétaire général,
Marc BESCH

Le Président,
Pierre MORES

